

Construction : hausse des prix causée par un marché irrégulier

Autor(en): **A.Ti.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Construction: hausse des prix causée par un marché irrégulier

1967: 42 100

1968: 50 400

1969: 61 800

Le nombre des logements construits chaque année en Suisse ne dépend pas de la demande d'appartements, qui reste supérieure à l'offre. Elle varie principalement en fonction de la conjoncture et du volume des capitaux qui se placent dans ce secteur. L'évolution depuis 1965 (source: «La Vie économique») montre l'influence, avec un certain retard, de l'arrêté sur la construction et la limitation de crédit. Si le nombre des logements construits est resté encore relativement élevé en 1965, cela tient au fait que les limitations fédérales n'ont pas touché les bâtiments en construction.

Le marasme de la construction a fortement touché les entreprises en 1967 et 1968, alors même que les logements manquaient. Aujourd'hui, la vive activité a repris. Preuve en sont les chiffres des autorisations de construire:

Une politique de construction devrait, d'une part, augmenter le nombre des logements construits jusqu'à la disparition de la pénurie; d'autre part, éviter les à-coups. Le marasme met en difficulté, voire en faillite, les entreprises sans gain véritable pour les locataires, si ce n'est un ralentissement de la hausse du coût de construction. Une suroccupation, à l'inverse, améliore les bénéfices des entrepreneurs, mais provoque une hausse des prix. De telles fluctuations se retrouvent dans les autres secteurs de la vie économique, mais leurs inconvénients sont multipliés dans la construction en raison de la pénurie permanente qui y règne.

Le danger de hausse des prix se manifeste nettement en 1970. Le délégué du Conseil fédéral aux questions conjoncturelles vient de publier les résultats d'une enquête sur la situation du logement. Il relève que l'activité dans la construction a progressé de 22% par rapport à l'année précédente. Il faut remonter à 1962 pour trouver un accroissement analogue. Le délégué s'attend à une forte hausse des coûts de construction et réclame beaucoup d'auto-discipline des milieux concernés pour éviter un débordement.

On peut se permettre de douter de l'efficacité des appels à la sagesse. Mieux que des exhortations, c'est une régulation plus efficace de la conjoncture que l'on attend des pouvoirs publics.

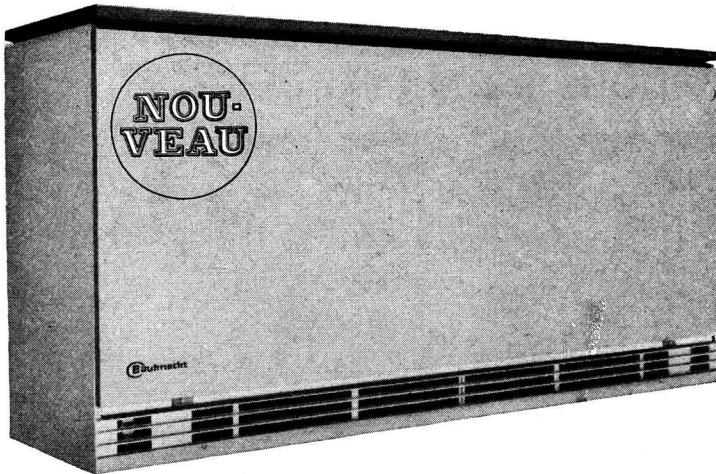
A. Ti.

51

nement que nous désirons pour nous-mêmes et que les générations à venir méritent de recevoir en héritage.

Cette tâche, nous devons l'accomplir tous ensemble. Elle fait appel à notre énergie, à notre capacité d'invention et à notre conscience, au bénéfice d'une cause aussi essentielle que la vie même.

Sans chaufferie, sans citerne, sans fumée, sans surveillance, cet appareil chauffe à meilleur compte!



Enfin, un chauffage économique! Il s'agit d'un tout nouveau système de chauffage par accumulateur électrique qui a pris un départ foudroyant. La nuit, il produit de la chaleur en utilisant du courant à tarif réduit; le jour, il la rayonne en quantité voulue. Il est muni d'un thermostat d'intérieur réglant la température ambiante. Très plat (30 ou 36,5 cm de profondeur seulement), il s'encastre sous le rebord des fenêtres. Il frappe par ses lignes sobres, modernes, sa haute sécurité de fonctionnement et sa grande longévité. 9 modèles adaptés à tous les besoins.



Demandez donc la documentation détaillée à l'aide du coupon ci-joint!

connaît vos désirs, Madame!

COUPON

Veillez m'envoyer la documentation détaillée sur les accumulateurs électriques de chauffage Bauknecht.

Nom _____

Adresse _____

N° postal/localité _____

Fabrication et vente:
Bauknecht Elektromaschinen AG,
5705 Hallwil, tel. (064) 54 17 71

711